

Surmonter les obstacles à la justice



Des espaces
communautaires aux

systèmes formels, ce *bulletin*
explore les nombreuses voies
d'accès à la justice et la manière
dont nos homologues travaillent
dans chacune d'elles pour
défendre leurs communautés.

Du Bangladesh au Guatemala,
du Soudan à la Colombie, les
homologues d'Inter Pares
influencent les systèmes
alternatifs, accompagnent
les femmes tout au long de
processus discriminatoires tout
en les aidant dans leur quête
de vérité et de justice. Vous
trouverez dans cette lecture des
exemples de transformation
au sein de systèmes de justice
variés et souvent imparfaits.



Les dirigeant-e-s sans terre à Rasulpur, au Bangladesh, soutenu-e-s par Nijera Kori participent activement aux affaires locales *shalish*, à la fois en tant que juges et observateurs-trices.

Crédit photo : S M Mahfuzul Islam Rahat

Améliorer les voies vers la justice

Les systèmes judiciaires peuvent être un puissant outil de justice. Les litiges stratégiques devant les tribunaux nationaux peuvent établir d'importants précédents. S'il n'y a pas de recours possible devant les tribunaux nationaux, les tribunaux internationaux jouent un rôle crucial dans certaines luttes. Ils peuvent être d'importantes voies vers la justice et des homologues d'Inter Pares les ont utilisés avec succès. Mais trop souvent, les systèmes judiciaires sont coûteux, lents et corrompus – comme s'ils servaient à perpétuer les droits des riches et des puissants.

Partout dans le monde, des collectivités optent pour des structures alternatives afin de pallier les failles des systèmes judiciaires officiels. Dans les villages du Bangladesh, par exemple, plusieurs confient leurs différends à un système traditionnel, le *shalish*. Dans les montagnes du Guatemala, des leaders traditionnels écoutent les parties et résolvent les litiges. Si ces solutions de rechange sont plus abordables et plus efficaces, elles ont aussi des lacunes. À l'instar des systèmes judiciaires officiels, elles sont le reflet de la société et



Au Guatemala et au Bangladesh, des homologues choisissent d'influencer les systèmes judiciaires alternatifs afin de les améliorer peu à peu.

renforcent souvent les structures du pouvoir et de privilèges – et servent parfois à contourner l'imputabilité et favoriser l'impunité.

C'est le dilemme qui se pose aux collectivités en quête de justice : vaut-il mieux s'en remettre à un système officiel imparfait ou à un système alternatif imparfait ? Au Guatemala et au Bangladesh, des homologues d'Inter Pares ont ouvert une troisième voie : influencer les systèmes judiciaires alternatifs afin de les améliorer peu à peu.

L'an dernier dans un village bangladais, une jeune fille a été violée par un voisin pendant que son père, Nazim, était au travail. La collectivité l'a su et a voulu convoquer un *shalish* pour aborder la question. Il est notoire que les juges choisis par la collectivité sont souvent des hommes riches ultraconservateurs dont les décisions désavantagent les femmes – le voisin espérait donc éviter le châtiment.

Pour contrer ce détournement du *shalish*, les membres de groupes sans terre surveillent les processus et interviennent, avec l'appui de notre homologue Nijera Kori. Pour la fille de Nazim, ils se sont assurés qu'une plainte pour viol soit déposée

au criminel. Ces groupes ont acquis une solide réputation en matière d'équité et de connaissance des lois – leurs membres sont de plus en plus nombreux à être nommés juges. D'autres jouent le rôle observateur-trice afin d'assurer que justice soit faite. Ils ont inversé la vapeur et grâce à leurs interventions, les décisions sont presque toujours équitables.

Au Guatemala, des groupes de femmes vivent une situation similaire : les leaders traditionnels masculins chargés de résoudre les différends nient le problème de la violence envers les femmes. Ils disent ignorer – ou font semblant

d'ignorer – les lois et les campagnes antiviolence du gouvernement. Un homologue d'Inter Pares, le Réseau des organisations de femmes de l'Ixcán (*Red de Organizaciones de Mujeres del Ixcán - ROMI*) a réagi : il soutient les groupes de femmes qui exigent que ces leaders reconnaissent le problème de la violence envers les femmes. Petit à petit, les hommes changent d'attitude et acceptent que la violence envers les femmes est bel et bien un crime.

Il y a plusieurs voies vers la justice – système judiciaire officiel ou solutions de rechange

communautaires. Au cœur du changement de ces systèmes, il y a des personnes – des personnes qui connaissent leurs droits et qui s'organisent pour les défendre. Quand elles s'organisent pour exiger leurs droits, elles peuvent obtenir justice. C'est un honneur pour Inter Pares de soutenir ce travail essentiel de ses homologues. 



Le Réseau des organisations de femmes de l'Ixcán (ROMI), aide les femmes du Guatemala à inciter les chefs traditionnels masculins à reconnaître et à intégrer les droits des femmes dans la résolution des conflits.

Crédit photo : Lise-Anne Léveillé

Le droit en partage

« L'accès à la justice, c'est l'expression juridique de leur égalité, sinon de leur citoyenneté ».



Les cliniques juridiques de l'Organisation soudanaise pour la recherche et le développement ont mis Najwa (à droite) en contact avec l'avocate Zeinab (à gauche) pour la soutenir dans sa procédure de divorce.

Crédit photo : SORD

La Colectiva feminista compte aussi sur des avocates qui appuient les femmes qui subissent de la violence et sensibilise les représentants du système judiciaire aux barrières et autres préjugés culturels présents dans le système.

Aider les personnes en quête de justice à connaître leurs droits et à s'orienter dans le système judiciaire sont des objectifs primordiaux dans l'accès à la justice.

Pour plusieurs, les questions juridiques ne sont évoquées que lorsqu'un problème se présente et qu'il n'y a d'autres issues que le recours à la justice. Cela ne devrait-il pas aller au-delà de la résolution de conflits et exprimer l'égalité comme le souligne cette citation de Pierre Noreau, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal ?

Inter Pares et ses allié-e-s croient que oui et promeuvent la justice sociale notamment en favorisant l'accès au système formel de justice.

Il est important que le droit et les différentes voies d'accès à ce système soient vulgarisées afin que toutes et tous aient un sentiment d'égalité devant la loi et osent revendiquer cette justice.

L'Organisation soudanaise pour la recherche et le développement (SORD), notre homologue au Soudan est dotée d'un important programme de justice de genre, qui a pour objectif de faciliter l'accès à la justice en plus de réformer les lois et politiques discriminatoires permettant le mariage des enfants, ou encore faisant l'amalgame de l'adultère et du viol. À travers ses cliniques légales, SORD accompagne et soutient des femmes comme Najwa, une jeune femme prise dans un long processus de divorce sur fond de violence conjugale.

L'accès à la justice pour les victimes de violence sexiste ou sexuelle reste difficile partout, tant au Soudan qu'au Canada ou encore au Salvador. Dans ce dernier pays, notre homologue

Pour Inter Pares et ses allié-e-s, le système de justice est un outil pour accéder à l'égalité. Aider les personnes en quête de justice à connaître leurs droits et à s'orienter dans le système judiciaire sont des objectifs primordiaux dans l'accès à la justice pour lesquels la route est encore longue. 



Crédit photo : SORD

Vérité et justice pour la collectivité LGBTQ+ en Colombie

Partout en Colombie, les cinquante ans de conflit armé ont laissé des plaies béantes, dont certaines commencent à peine à se révéler.



Crédit photo : Bill Fairbairn

Une peinture murale à Chaparral, en Colombie, illustre la résistance et le dynamisme de la communauté LGBTQ+, ciblée par des décennies de persécutions pendant le conflit armé.

Colombia Diversa, homologue d'Inter Pares, a joué un rôle clé pour dévoiler comment tous les acteurs armés ont spécifiquement ciblé les personnes LGBTQ+, atteignant le nombre stupéfiant de 4000 victimes LGBTQ+. Selon les résultats de ses recherches, il ne s'agissait pas d'attaques isolées ou aléatoires, mais bien de pratiques soutenues, ancrées dans l'inégalité de genre patriarcale et systémique ainsi que les préjugés culturels établis qui ont aidé les groupes armés à légitimer leurs agissements et contrôler les populations civiles.

La signature de l'accord de paix en 2016 prévoyait un nouveau cadre pour la justice transitionnelle en Colombie – un processus appliqué dans les pays qui émergent d'un conflit où le caractère systématique ou l'ampleur des violations des droits de la personne dépasse les capacités du système de justice

ordinaire. La justice transitionnelle reconnaît la dignité des victimes, identifie les violations et s'efforce de prévenir leur récurrence.

Avec l'appui d'Inter Pares, Colombia Diversa a saisi cette occasion d'exposer la vérité, d'obtenir justice et de voir à ce que les victimes et les survivant-e-s LGBTQ+ ne vivent plus jamais la même chose. De concert avec des activistes et survivant-e-s LGBTQ+, Colombia Diversa documente la violence fondée sur les préjugés pendant le conflit, produit des rapports détaillés à l'intention de la Commission de

vérité de la Colombie et autres instances de la justice transitionnelle, en plus d'offrir représentation juridique et soutien psychosocial aux victimes et aux survivant-e-s.



En 2020, Colombia Diversa a publié le rapport *Préjugés : Crimes systématiques commis contre les personnes LGBT pendant le conflit armé colombien*.

Dans un contexte où la méconnaissance, la méfiance et la marginalisation sont la norme, Colombia Diversa promeut la guérison et fournit des outils concrets pour donner aux victimes et survivant-e-s LGBTQ+ les moyens de raconter leur histoire et d'obtenir justice.

Colombia Diversa promeut la guérison et fournit des outils concrets pour donner aux victimes et survivant-e-s LGBTQ+.

C'est un honneur pour Inter Pares de soutenir le travail de Colombia Diversa en vue de promouvoir la participation réelle de la collectivité LGBTQ+ à l'édification de la paix, soutenir son accès à la justice transitionnelle et réduire l'impunité de ses agresseurs durant le conflit armé. 

Inter Pares

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) K1N 6P1 Canada

Tél : 613-563-4801 ou 1-866-563-4801 (sans frais) • Téléc : 613-594-4704 • info@interpares.ca • www.interpares.ca

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les inégalités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.